



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département

BAS-RHIN

Commune

GRENDELBRUCH

**ARRETE DU MAIRE N°28/T/2021
PORTANT AUTORISATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA COMMUNE
POUR LA POUR LA LIVRAISON D'UN ESCALIER**

Le maire de la commune de GRENDELBRUCH,

VU la loi N° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Régions, Départements et Communes, modifiée et complétée par la loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi du 07 janvier 1983,

Vu le Code Général des collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213.1 à 2213.6 ;

Vu le Code Pénal et notamment l'article R.610-5 ;

VU le Code de la Route et notamment l'article R 411-8,

VU la demande de Madame Pauline SCHWOB en date du 11 mai 2021 sollicitant la possibilité de barrer la route pour la livraison de matériaux par l'entreprise Point P mercredi 19 mai 2021 de 08 h 00 à 13 h 00,

CONSIDERANT que la demande de Madame Pauline SCHWOB sollicitant la possibilité de barrer la route pour la livraison de matériaux par l'entreprise Point P au N°48 rue de la Libération, mercredi 19 mai 2021 de 08h00 à 13 h 00

ARRETE

Article 1^{er} : Madame Pauline SCHWOB est autorisée à utiliser le domaine public de la commune, pour la livraison de matériaux, à hauteur du N°48 rue de la Libération, mercredi 19 mai 2021 de 08h00 à 13 h 00.

Article 2 : la circulation sera interdite dans les deux sens de circulation, du N°44 au N°54 Rue de la libération, une déviation sera mise en place au carrefour Rue du Grendelbach/Rue de la Libération et au carrefour Rue de la Libération/ Rue du Hahnenberg.

Article 3 : Sécurité et signalisation du chantier

Le demandeur devra signaler l'engin conformément aux dispositions suivantes : Le pétitionnaire devra prendre toutes les dispositions règlementaires (signalisation, etc...) pour éviter les accidents engageant sa responsabilité, notamment la signalisation devra rester visible de jour comme de nuit.

Article 4: Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de ROSHEIM
- Mme SCHWOB Pauline 48 rue de la libération 67190 GRENDELBRUCH
- M. le chef de Corps des Sapeurs-Pompiers de Grendelbruch
- Police Pluri-communale
- Archive

Fait à Grendelbruch le 11 mai 2021

Le Maire

Jean-Philippe

